Le Polonais Wandzel aux Assises du Nord

(Suite de la première page)

LA MORT DE LA VICTIME

Levandowski, transporté à l'Hôpital d'Oignies, y décéda le surlendemain. Le médecin légiste, qui a procédé à l'autopsie a estimé que la mort devait être attribuée à une méningite consécutive à une fracture du crâne. Cette fracture a été la conséquence d'un coup violent porté dans la région frontale gauche.

La violence du coup a été attestée par la longueur du trait de fracture et par sa direction dans une région qui est considérée, ajoute le médecin légiste, comme une des plus résistantes du crâne.

Tels sont les faits qui sont reprochés à Stanislas Wandzel, 28 ans, sujet polonais, ouvrier d'usine, demeurant à Mons-en-Pévèle.

L'AUDIENCE

L'accusé est un grand gaillard, au cou demesuré, il parle le français avec difficulté, ce qui nécessite le concours d'un interprète, M. Urbaniak.

Comme à l'instruction, Wandzel reconnait les faits. Les renseignements recueillis sur son compte sont excellents en ce qui concerne le travail. Mais on le représente comme violent et brutal, se prenant fréquemment de querelle avec ses camarades ; il a d'ailleurs été condamné par défaut à 50 francs d'amende par le tribunal correctionnel de Briey, pour coups et blessures.

L'inculpé déclare que provoqué par son compatriote Levandowski, qui voulait le frapper, il a perdu le contrôle de ses actes et a assommé son adversaire.

Après le docteur Muller, médecin légiste, qui a autopsié la victime ; après la déposition du gendarme Moutier, qui procéda à l'enquête, on entend les ouvriers Nazurzyck, Przewosny et Schepens, qui assistèrent à la scène tragique. De ces témoignages, il ressort que Levandowski a bien brandi la pièce de bois mais il l'a laissée retomber en disant même : « Je ne veux pas te frapper ».

Le contremaître Facq, en dernier lieu vient dire que les deux hommes étaient tous deux des ouvriers courageux.

LE VERDICT

Après un réquisitoire modéré de M. le substitut général Ledoux et une plaidoirie habile de Me Moithy, le jury rapporte un verdict affirmatif.

En conséquence, **Stanislas Wandzel est condamné à 18 mois de prison.**

DEUX VIOLENTS INCENDIES A MAZINGARBE

Dans la soirée, deux incendies se sont déclarés dans la commune. Le premier, à 17 h. 30, dans la grange d'une ferme appartenant à Mme veuve Hennegnet et exploitée par son gendre, M. Duquesne. Cette ferme se trouve près de la mairie. — Toutes les récoltes emmagasinées ; foin, avoine, seigle, etc... ont été totalement détruites, ainsi que quatre-vingt-dix sacs d'avoine. L'importance des dégâts s'élève à 100.000 francs.

Les pompiers de la commune et ceux de la Compagnie des Mines de Béthune ont combattu le fléau, qui menaçait de s'étendre à des maisons voisines.

— Dans la même soirée, vers 23 h., un autre incendie éclata dans les bâtiments de la ferme de la Compagnie des Mines de Béthune. Le montant des dégâts n'a pu encore être évalué. Une enquête les précisera car des grands hangars ont été détruits. Heureusement, les animaux étaient restés en pâture.

D'un côté comme de l'autre, les causes des sinistres sont encore inconnues, mais on peut d'ores et déjà écarter toute idée de malveillance.

VISITE A LAON DE M. PAUL DOUMER

Nous apprenons de source officieuse que M. Paul Doumer, Président de la République, ancien sénateur de la Corse et président du Conseil général, viendrait à Laon vers le 25 juillet, suivant les règles du protocole, saluer M. le Préfet de l'Aisne, ainsi que ses collègues du Conseil général.

Deux fillettes violentées

A SAINT-QUENTIN

Le 28 juin, la jeune Yvonne Wattbled, 10 ans, rentrait à la maison rapportant deux plaques de chocolat ; sa mère lui ayant demandé avec quel argent elle les avait payées, la fillette lui déclara que Soyeux Alfred, 65 ans, retraité de la police parisienne, adjoint au maire, lui avait donné 2 francs. Cette explication ne satisfit pas à la mère, qui interrogea sa fillette et apprit qu'elle avait été victime d'un ignoble attentat.

Le père alla trouver aussitôt l'ignoble individu qui lui proposa 100 fr. pour qu'il garde le silence ; le père en exigea 200 fr., qui lui furent remis par Soyeux. Cela n'empêcha M. Wattbled de déposer une plainte. Soyeux fut interrogé : il avait commis son acte entre 13 h. 30 et 16 h. 30 ; il a été écroué.

A GOUY

Le 29 juin, vers 22 h., le sujet belge Bonnat, ouvrier au service de M. Gelenbe allait aviser la gendarmerie que sa fillette âgée de 7 ans, avait été violée au cours de l'après-midi par un nommé Durieux Louis, de Beauvoir, travaillant à la même ferme qu'eux. Aussitôt celui-ci était recherché et interrogé en présence de sa victime, et en présence de preuves matérielles il dut avouer qu'il avait accompli son forfait entre 13 h. et 14 h. pendant que les parents de la fillette étaient aux champs. Il a été écroué.

LA CONSTITUTION ESPAGNOLE

La Commission chargée d'établir le projet de constitution a presque terminé ses travaux.

On lit dans le projet que l'Espagne est une république de caractère unitaire. On déclare l'égalité entre les Espagnols. On reconnait la liberté des cultes, de la presse, la liberté des syndicats. Les Cortès seront seuls autorisés à suspendre les garanties constitutionnelles dans les cas extrêmement graves.

On reconnait les droits de la propriété et de la famille. L'enseignement primaire gratuite est obligatoire.

Le Sénat comprendra 260 membres élus en parties égales parmi les associations intellectuelles du commerce, de l'industrie et du travail. Il sera renouvelé tous les quatre ans. La Chambre comprendra 466 députés. Les sénateurs et députés jouiront de l'immunité parlementaire, sauf en cas de flagrant délit. Les Espagnols des deux sexes voteront à 23 ans révolus.

Le projet propose que le mandat du Président de la République soit de six ans. Il sera élu par les deux Chambres réunies en assemblée générale.

HORAIRE des TRAINS de la Cie du NORD
GUIDE MONITEUR LOUIS MASSON
LE PLUS COMPLET Consultez le
LE PLUS PRATIQUE Couverture rouge
EN VENTE PARTOUT Exposition Universelle, Hommage de l'Ille.

Le projet de moratoire des dettes de guerre

LES POURPARLERS FRANCO-AMERICAINS SE SONT POURSUIVIS HIER APRÈS-MIDI ET REPRENDRONT CE SOIR AU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.

La proposition américaine et l'attitude des pays d'Europe intéressés est très commentée dans la presse des Etats-Unis. Les appréciations sont nécessairement très diverses et l'attention se concentre sur les négociations engagées entre les délégués américains et M. Pierre Laval au sujet de l'application des modalités du projet de moratoire.

On est satisfait à Washington, de la réponse belge qui, sans exprimer de réserves, rappelle les besoins de la reconstruction des régions dévastées.

Au cours d'une conférence faite à Chicago, l'économiste anglais Keynes a déclaré que la meilleure solution du problème économique consisterait dans la réduction de moitié pendant cinq ans, de tous les paiements des dettes de guerre.

UN ÉCHANGE DE VUES A LA PRÉSIDENCE DU CONSEIL

M. Pierre Laval a réuni, cet après-midi, dans son cabinet : MM. Mellon, secrétaire d'Etat à la Trésorerie américaine ; Walter Edge, ambassadeur des Etats-Unis ; Briand, ministre des Affaires étrangères ; Flandin, ministre des Finances ; Piétri, ministre du Budget ; André François-Poncet, sous-secrétaire d'Etat à l'Economie nationale.

MM. Mellon et Walter Edge ont communiqué le texte d'un document destiné à éclaircir la position du gouvernement américain dans les conversations en cours. Cet aide mémoire révèle d'ailleurs en même temps que la volonté du gouvernement américain de continuer les négociations, les divergences de vues encore sensibles entre les deux gouvernements.

UNE NOUVELLE CONFÉRENCE CE SOIR

Le document envisage tous les aspects techniques du problème. Son examen nécessite une nouvelle conférence qui a été fixée ce soir, à 21 h. 30, à la Présidence du Conseil.

LORD TERRINGTON A BÉNÉFICIE D'UNE REMISE DE PEINE

On annonce de Newport (Ile de Wight) que Lord Terrington, qui en 1928 avait été réclamé par les autorités britanniques pour abus de confiance, et qui avait été condamné à quatre ans de prison, vient d'être relaxé. Lord Terrington, dont l'état de santé avait toujours été précaire, a passé dans l'hôpital de la prison la plus grande partie de sa détention. Sa bonne conduite lui a valu la remise d'une partie de sa peine.

L'on se souvient qu'il avait été incarcéré à Douai après son arrestation à Boulogne.

A LA 2e BRIGADE MOBILE DE LILLE

Nous avons annoncé la nomination à Honfleur de M. Chauvin, commissaire à la 2e Brigade Mobile de Lille, qui ira en Normandie exercer ses brillantes qualités de policier.

M. BIGET

C'est M. Biget Albert, commissaire de police à Bully-les-Mines (P.-de-C.), qui le remplacera à la 2e Brigade Mobile de Lille.

M. Biget débuta dans la police avec les délicates fonctions d'inspecteur spécial à Modane. Il fut nommé à la Brigade Mobile de Lille en mars 1927, fut admis au concours de commissaire en juin 1929 et remplit jusqu'à ce jour les fonctions de commissaire de police à Bully-les-Mines.

Il revient à Lille où on connait son activité intelligente et ses excellentes initiatives.

LES INDICES DE PRIX DE GROS

Le service de la statistique générale de la France et d'observation des prix publie les indices économiques hebdomadaires au 27 juin 131 des prix de gros calculés sur la base 100 en juillet 1914, comparativement avec ceux du 13 juin dernier.

Ces indices ont été les suivants : Indice général portant sur 45 articles : 27 juin, 478 ; 31 juin, 477. — Indice portant sur un ensemble de 29 articles de produits nationaux : 27 juin, 542 ; 13 juin, 549 et pour un ensemble de 16 articles produits importés : 27 juin, 363 ; 13 juin, 347.

Aux mêmes dates et pour un ensemble de 20 articles de denrées alimentaires, ces indices ont été de 530 et 531. Dans cette catégorie, les indices pour les aliments végétaux (8 articles), ont été de 542 et 536. Pour les aliments animaux (8 articles), 536 et 537. — Pour le sucre, le café, le cacao, etc., (4 articles), 482 et 477.

En ce qui concerne les matières industrielles, les indices aux mêmes dates ont été pour un ensemble de 25 articles de 434 et 430 ; pour les minerais et les métaux (7 articles), de 406 et 386 ; pour les textiles (6 articles), 334 et 322 ; pour 12 articles divers, 511 et 522.

ECHOS et CARNET

CALENDRIER : Jeudi 2 Juillet 1931

Soleil : Lever à 3 h. 53 ; coucher à 19 h. 56.
Lune : Lever à 22 h. 06 ; coucher à 5 h. 51.
Aujourd'hui : Vision de Notre-Dame. — Demain : St-Anatole.

MÉTÉOROLOGIE. — Station de Lille. — Observations faites le 1er Juillet 1931 à 18 h. : Baromètre : 760 mm. 9 ; 2 mm. 3 baisse depuis le matin à 9 h. ; 4 mm. 9 baisse depuis la veille à 18 h. Thermomètre : ronde, 23° ; minima, 12° ; maxima, 26° ; Etat hygrométrique : 66 ; Hauteur d'eau tombée depuis la veille à 18 h. : Néant ; Direction du vent E.-S.-E. ; Force : modéré ; Direction des nuages : Néant ; Etat du ciel : assez pur.

Temps probable pour demain jeudi, chaud, orageux

PRÉVISIONS DU L'OFFICE NATIONAL. — Région Nord. — Vent variable, faible, Nord dominant. Ciel nuageux avec éclaircies, et quelques averses et orages ; maximum de température sans grand changement sur la veille.

MARIAGE. — On annonce : Le prochain mariage de Mlle M.-L. Marquette, fille de M. et Mme Marquette-Dubar, de Lille avec M. Fernand Gorbon, fils de M. et Mme Gorbon-Delonque, chef de contentieux aux Filatures Prouvost et Cie (La Lainière de Roubaix).

Le cérémonie religieuse aura lieu le 9 juillet, à 11 heures en l'église Saint-Maurice, à Lille, dans la plus stricte intimité.

Roubaix

Bureaux : 45, rue de la Gare (Téléphone 9-51) — Dépôt de vente : 78, Grande Rue

LE CONFLIT DU TEXTILE

LA SITUATION

LE COMMUNIQUE DU CONSORTIUM

La Commission intersyndicale Patronale nous communique :

« La Commission intersyndicale Patronale de l'Industrie Textile de Roubaix-Tourcoing, réunie le 1er juillet 1931, a pris connaissance de la situation. Elle a approuvé pleinement et à l'unanimité les déclarations faites par sa délégation, qui s'était rendue le 30 juin à l'invitation de M. le Ministre du Travail et de M. le Président du Conseil.

» La Commission intersyndicale Patronale croit que si les ouvriers n'ont pas repris le travail le 22 juin, comme ils y étaient invités, c'est qu'ils avaient été mal informés de la position actuelle de la grève, et que des nouveaux pourparlers leur avaient été annoncés pour cette semaine.

» La Commission intersyndicale Patronale croit devoir rappeler que ses pourparlers avec les syndicats ouvriers et les Pouvoirs publics, commencés le 14 avril, ne se sont terminés que le 30 juin. Successivement, et toujours avant la grève, la Commission intersyndicale Patronale a accepté de reporter la diminution des salaires du 20 avril au 11 mai, puis au 18 mai, puis encore au 23 mai.

« C'est à la demande du Gouvernement lui-même que la Commission intersyndicale Patronale a supprimé la diminution de 10 % annoncée sur les salaires, et qu'elle s'est contentée de la suppression de la prime de présence, suppression qui n'a pour effet que de faire supporter par les ouvriers leurs propres cotisations aux Assurances Sociales comme le veut la loi. C'est à cette suppression de la prime de présence que se limite la Commission intersyndicale Patronale comme condition de la reprise du travail.

» Maintenant qu'il est définitivement prouvé qu'aucune nouvelle concession ne peut être faite par les patrons, et que les pourparlers sont clos, la Commission intersyndicale Patronale espère que les ouvriers ne prolongeront pas inutilement une grève sans issue qui n'a que trop duré, et qui risque d'aggraver encore le chômage. Ce sont les Centres concurrents français et étrangers et eux seuls, qui bénéficient de la grève générale de Roubaix-Tourcoing. »

UNE MANIFESTATION UNITAIRE A ROUBAIX

Les syndicats unitaires ont organisé hier à Roubaix, une manifestation avec cortège suivi de meeting.

Sept à huit cents grévistes environ, se réunirent place de la Gare, à 15 h. Après s'être rangés, femmes en tête, derrière les banderoles, ils se mirent en route vers la Prolétarienne. Ils arrivèrent à leur local vers 16 h. 45, après être passés par les rues de la Gare et du Maréchal Foch, le boulevard Gambetta, la rue Pierre-de-Roubaix, la Grande-Rue et le boulevard de Strasbourg.

Aucun incident n'est à signaler. Le service d'ordre était assuré par MM. Desmettre commissaire central et Malot, commissaire de police du 3e arrondissement.

UNE RÉUNION DES COMMISSIONS AUX SYNDICATS LIBRES

Les commissions des Syndicats Libres, réunies le 1er juillet, après avoir entendu l'exposé des négociations tenues à Paris sous l'égide du Gouvernement, acceptent l'ordre du jour suivant qu'elles nous prient d'insérer :

« Les Syndicats Libres, après avoir à maintes reprises sollicité les Pouvoirs publics de terminer le conflit en dégageant des discussions, une formule de médiation, remercient M. le Ministre du Travail et M. le Président du Conseil d'avoir, dans l'entrevue du 30 juin, énoncé des propositions fermes tenant compte des diverses points de vue en présence.

» Déclarent se rallier entièrement à ces propositions qui avaient d'ailleurs sous une forme équivalente obtenu leur assentiment dans les assemblées générales du 20 juin ;

» Regrettent que la Commission intersyndicale Patronale s'y soit opposée pour des raisons qui ne peuvent être purement économiques, pouvant l'écart entre la proposition de M. Laval et celle du Consortium n'est que de 1 % sur les salaires à la date du 15 septembre prochain, ce qui ne peut avoir de répercussions sensibles sur le prix de revient et sur l'évolution de la crise des affaires ;

» Formulent l'espoir qu'un examen plus approfondi amènera les parties intéressées à accepter la proposition Gouvernementale qui apparait actuellement comme l'unique solution capable de terminer rapidement le conflit par un accord sauvegardant les intérêts et la dignité de tous. »

UNE MANIFESTATION UNITAIRE A TOURCOING

La manifestation unitaire d'hier fut très calme. Elle groupait quatre à cinq cents personnes, parmi lesquelles beaucoup de femmes.

Dirigé par MM. Maréchal et Gabillaud, commissaires, le service d'ordre était très important : gendarmes, gardes républicains, agents, sûreté, à pied, en vélo, à cheval, en auto...

La manifestation suivit les rues des Anges, des Ursulines, Blanche-Porte, d'Anvers, du Petit-Village, des Coulons, de Lille, des Postes, de Menin, des Girondins, Saint-Blaise et Houchard, où eut lieu la dislocation.

De nombreuses huées furent poussées contre la garde républicaine et le Consortium Textile. En tête marchait la Fanfare Ouvrière d'Halluin, qui jouait la « Jeune Garde », le « Drapeau Rouge » et l'« Internationale ».

Aucun incident n'est à signaler.

UN MEETING A HALLUIN

A 15 h., une manifestation se déroula dans le calme à travers certaines rues de la ville. Quatre cents grévistes formaient le cortège, qui revint au Parc des Sports, où eut lieu un meeting.

M. Bostoen parla des entrevues de Paris. — Mme Bodineau prit la parole également. — En fin de réunion, M. Bostoen parla des employés et contremaîtres qui travaillent actuellement dans les usines.

C'est sans incident que le meeting prit fin vers 17 heures.

UNE MANIFESTATION UNITAIRE A RONCQ

Dans l'après-midi d'hier, eut lieu, à 15 h., une manifestation unitaire de trois cents grévistes. Dans le calme, le cortège parcourut quelques rues et revint à la Maison du Peuple, où se tint une réunion, au cours de laquelle M. Jules Veuirman prit la parole. — Vers 17 h. 30, la réunion prenait fin sans incident.

UNE AGRESSION A RONCQ

Par contre, mardi matin, vers 7 h. 30, à la Carrière Delobel, Chemin de Neuville, un sieur Georges Dhalluin, âgé de 40 ans, employé dans une bonneterie de Tourcoing, passait à bicyclette lorsque tout à coup quatre individus, dissimulés dans les blés, sautèrent sur lui et le rouèrent de coups, lui reprochant d'aller travailler. L'arrivée d'un autre cycliste, habitant du Petit Roubaix, contremaître d'usine, allant lui-même aussi à son travail, mit les individus en fuite, qui partirent dans la direction de Neuville.

M. Georges Dhalluin a reçu des coups à la figure et sur le corps. Aidé du contremaître, il dut regagner son domicile rue du Billemont à Roncq.

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES SYNDICATS DÉGRÉVISTES

Les Syndicats confédérés de Roubaix-Tourcoing, Lannoy, etc..., tiendront les réunions suivantes :

Aujourd'hui, jeudi 2 juillet : A Halluin, 51, rue de la Gare, à 9 h. 30 du matin ; A Tourcoing, 196, rue de Guisnes, à 9 h. 30 du matin ; A Roubaix, salle du Foyer Populaire, 178, rue Jules Guesde, à 3 heures. La salle des fêtes de la rue de l'Hospice n'étant pas libre les jeudis après-midi.

Demain vendredi 3 juillet : A Wattrelos, à « l'Humanité », rue de Tourcoing à 3 heures.

Ces réunions seront suivies de manifestations.

SYNDICATS LIBRES

Aujourd'hui jeudi se tiendront des assemblées générales pour les syndiqués libres aux lieux et heures suivants : Tourcoing, 20, rue de Tournai à 9 heures 30 ; Roubaix, 39, rue Henri Carrette, à 15 heures ; Wattrelos, 38, rue Saint-Joseph, à 18 heures.

Ces assemblées sont réservées aux syndiqués libres et le livret syndical sera exigé à l'entrée.

Le pointage de la journée est supprimé de ce fait et se fera lors de la réunion. Prière à tous les adhérents d'être présents.

DISTRIBUTION DE CARTES A TOURCOING

Aujourd'hui, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 heures, distribution de nouvelles cartes de grève à tous les grévistes au siège de la C. G. T. U., 53, rue Houchard.

Toute la journée, inscription des grévistes de toutes tendances désirant bénéficier des distributions de vivres opérées chaque semaine par le Secours Ouvrier International et le fonds national de lutte de la C. G. T. U.

Se munir du livret de famille.

Gestes de Solidarité

VERSEMENTS EFFECTUÉS PAR LE COMITÉ LOCAL DE GREVE C.G.T.

(quatrième liste)

Direction et personnel du « Bon Génie », succursale de Roubaix, 688 fr. Tonneau Désiré, 30 fr. ; Dewismes Fortuné, 10 fr. ; Section S.F.I.O Fretin, par Laurent, 275 fr. ; Fichey Louis, listes 347 et 348, 160 fr. ; Maison François et Fournier, rue du Luxembourg (personnel), 350 fr. ; Gaz Tourcoing, liste 518, 215 fr. ; Léonard Dubrulle, 10 fr. ; Duquesnoy Arthur, 355 fr. ; 1er groupe, 108 fr. ; Léon Renard, 5 fr. ; Municipaux Roubaix, 5.067 fr. 50 ; Jules Catteau, liste 464, 55 fr. ; Syndicat des brasseurs, Roubaix, 1.600 fr. ; Tannerie, boulevard des Couteaux, 32 fr. ; Vanhove Charles, liste 563, 17 fr. ; Vanhove Charles, liste 562, 21 fr. ; Maison du Peuple flamande, Roubaix, liste 209, 101 fr. ; Vannarde Jean, liste 186, 65 fr. ; Martin Arthur, liste 345, 60 fr. ; Syndicat des cabaretiers, Roubaix, 2.000 fr. ; Debruyne Ferdinand, 10 fr. ; Picavet Georges, 25 fr. ; Bril, 10 fr. ; Collecteurs du textile, Roubaix, 60 fr. ; Commission de contrôle Fédération du Nord, S.F.I.O., 20 fr. ; Mispreuve François, liste 208, 127 fr. 60 ; Verdonck Séraphin, liste 398, 64 fr. ; Degref, boulevard d'Halluin, liste 407, 22 fr. ; Syndicat cuirs et peaux, Roubaix, 600 fr. ; Huilerie Darrier-Rouffio, 357 fr. 50 ; Duriez Henri, 10 fr. ; Syndicat des instituteurs, section de Croix, 35 fr. ; Ladam Emile, 20 fr. ; Delespaul, rue Dampierre, 33, 24 fr. ; Delesaul Lucien, liste 236, 13 fr. ; Cnudde, liste 570, 58 fr. ; Cnudde, liste 571, 30 fr. ; Ménage sympathisant, 50 fr. ; Turpin Gustave, Wattrelos, 30 fr. ; V. R., liste 190, 71 fr. ; Hennion Albert, 30 fr. ; Coppens Arthur, liste 227, 15 fr. ; Behaghel, liste 223-225, 54 fr. ; Ardhuin, 15 fr. ; Personnel de chez Beausire, Roubaix, 65 fr. ; Vlaminck Albert, 5 fr. ; Lepoutre Albret, 15 fr. ; Porson, 7, rue de Condé, 44 fr. Total : 13.049 fr. 60. Listes précédentes, 107.029 fr. 55. Total général, 120.078 fr. 15.

VERSEMENTS EFFECTUÉS POUR LE COMITÉ INTERSYNDICAL DE GREVE

(quatrième liste)

Personnel bureau coopérative « L'Avenir », Lille, 218 fr. 50 ; Michon H., 26, rue des Cordeliers, Paris (13e), 154 fr. ; Belonguet, 2, place Dormoy, Bordeaux, 20 fr. ; Coopérative « La Paix », à Armentières, 500 fr. ; Maumessin, Puy Guillaume, 20 fr. ; Les selliers de la maison Talbot, à Suresnes, 115 fr. ; Gaby C., 61, rue du Boulevard, Lille, 66 fr. ; Syndicat tramways, Roubaix, 18.000 fr. ; Syndicat national C.P.T.T., Verviers, 2.000 fr. ; Groupement fermiers et laitiers, Lannoy et environs, 200 fr. ; H. Lefebvre, Le Bnissart, Avesnes-sur-Helpe, 300 fr. ; Michon père, avenue des Mausson (S.-et-O.), 78 fr. ; Manuel, commis des postes C.M., Auxerres, 88 fr. 50. Total, 21... fr. Total des listes précédentes, 178.228 fr. 45. Total général, 199.906 fr. 45.

DANS LE TEXTILE LILLOIS

Cinquième liste de souscription en faveur des grévistes de la région de Roubaix, Tourcoing, Lannoy, Halluin, etc. :

Personnel tissage Fremeaux, boulevard Victor-Hugot, 5e versement, 618,50 ; Personnel filature Droulers, rue du Croquet, Lille, 329 fr. 75 ; Produit des quêtes faites par Dubois François, remis par Girardin, de l'Union de Lille, 333,90 ; Personnel tissage et préparations, maison Lechartier, anc. Delos, 173 fr. 70 ; Personnel maison Geiger, rue d'Artois, 168 fr. 40 ; Personnel retorderie de coton Quiret, rue des Meuniers, 125 fr. ; Personnel retorderie Quiret, rue Jules-Guesde, 95 fr. ; Personnel Coisne et Lambert, filature, 5e versement, 115 fr. ; Syndicat des pareurs-encolleurs, 2e versement, 100 fr. ; Remis par Vanden Abeele, 90 fr. ; Filature Filterie de France, rue de Valenciennes (dévideuses), 87 fr. ; Personnel Colman-Cuveller, rue Alexandre-Delmart M.-en-B., 65 fr. ; Filature Filterie de France (préparation), 3e versement, 47 fr. 50 ; Personnel Filature Filterie de France (peigneurs, 46 fr. ; Don de M. J. Edinger, 50 fr. ; Débit de tabac, rue Inkermann, 47, 46 fr. 15 ; Collecte Parti socialiste S. F. I. O., d'Tehumesnil, 40 fr. ; Personnel de la farge, Filature Crépy, rue Roland, remis par Vandenhaeghem Henri, 37,50 ; Collecte du camarade Lagache Robert, rue Jacques-Lefebvre, La Madeleine, 30 fr. ; Collecte après un baptême chez Billiau, rue de Poids, 20, 30 fr. ; Alfred Bauche, versement hebdomadaire, 10 fr. ; Dendoy Jules père, 10 fr. ; Vandemplas Arthur, 10 fr. ; Auguste Hennebelle, 5 fr. ; Vandennabele Léon, 5 fr. ; Anonyme, 5 fr. — Total : 2.723 fr. 40.

UN APPEL DES SYNDICATS LIBRES DE ROUBAIX-TOURCOING ET ENVIRONS

Pour soulager la misère des familles ouvrières, les syndicats libres nous communiquent l'appel suivant :

« Malgré tous les efforts de conciliation faits par les Syndicats libres pour terminer le conflit de Roubaix-Tourcoing, malgré les interventions du gouvernement, la grève du textile demeure sans solution.

« L'appel à la conciliation adressé par les plus hautes autorités civiles et religieuses n'a pas été entendu.

« Or, depuis six semaines, la misère s'est installée dans des milliers de foyers. Les Syndicats libres, croyant toujours à une fin rapide du conflit, ne sont saignés à blanc pour aider ces milliers de foyers de travailleurs chrétiens, foyers souvent peuplés et qui souffrent d'autant plus dans leurs nombreux enfants, il en est qui se voient forcés de se privés des aliments indispensables ; il en est qui ont dû vendre leur pauvre batterie de cuisine. Les familles ouvrières ont épuisé toutes leurs économies ; elles ne vivent que du crédit qui leur est accordé par les commerçants généreux ; elles s'endettent de plus en plus ; et c'est désormais la santé des enfants qui est en jeu.

« Nul ne sera insensible à l'appel que les Syndicats libres adressent à tous les cœurs généreux pour venir d'urgence au secours des familles ouvrières dans la détresse.

Les souscriptions peuvent être adressées, soit à M. Blain, 39, rue Henri-Carrette, à Roubaix, chèque postal 275.95 Lille ; soit à M. Broutin, 20, rue Saint-Sauveur, Lille, chèque postal, 82.42, à Lille.

HALLE PLIPO : le kilo très bon beurre, 17.50 ; extra, 18.50 et 19.50 ; délicieux petits jambons, 24 ; Mise en vente de fromages, prix très avantageux.

UNE CURIEUSE TENTATIVE DE SUICIDE

Hier soir, vers 19 heures, un sujet hongrois, Jean Bobetez, 35 ans, journalier, demeurant en garni, 258, boulevard Gambetta, a tenté de se suicider dans des circonstances assez curieuses. Enfermé dans son modeste logis, il s'arma d'un revolver à barillet et tira cinq coups de feu. Un seul projectile atteignit le désespéré dans la région du cœur, les autres balles s'étant logées dans le plancher. Ce fut le docteur Jacquemont, mandé de toute urgence, qui se rendit sur les lieux, afin de prodiguer les premiers soins au blessé, dont l'état est extrêmement grave, sinon désespérée.

Il a été transporté à l'Hôpital de la Fraternité. M. Fischer, commissaire de police du 5e arrondissement, averti de cette tentative de suicide, a ouvert une enquête et a saisi le revolver, qui se trouvait sous le corps du Hongrois. Jusqu'à présent, le magistrat hésite à croire qu'il s'agit d'une tentative de suicide.

L'enquête continue.

MORT SUBITE

Mercredi, à midi, vers 12 h. 45, un cycliste, M. Julien Guétière, 63 ans, tisserand, domicilié à Mouvaux, 60, rue de l'Epinette, roulait, quai de Gravelines.

Tout à coup, sans que rien ne laissait prévoir ce qui devait arriver, M. Guétière tomba lourdement sur la chaussée.

Des passants, témoins de l'accident, se portèrent au secours du cycliste et voulurent le relever. Cette peine fut inutile, le tisserand avait cessé de vivre.

M. le docteur Desbonnets, immédiatement requis, a constaté que le malheureux était décédé d'une mort naturelle, due à une affection cardiaque.

En attendant l'inhumation, le cadavre du cycliste a été conduit à la morgue de l'Hôpital.

UN MANŒUVRE FAIT UNE CHUTE

Un ouvrier de la Société générale d'Entreprises, M. Jean Nys, 25 ans, manœuvre, demeurant 277, Grande-Rue, travaillait dans un chantier de la rue d'Alma, quand il fit une chute hier à midi.

Dans sa chute il se fractura la clavicule droite. Après avoir reçu les soins de M. le docteur Jacquemont, il a été admis à l'Hôpital de la Fraternité.

Au 19, rue St-Joseph, ROUBAIX
Complets à façon, 175 fr.
PANTALON ..... 25 fr.

VOL DE VÉLO

Au cours de la journée d'hier, M. Valère Marquette, 36 ans, cabaretier, domicilié 5, rue de l'Espierre, a déposé une plainte contre un de ses locataires, M. Hubert Feurtet, né à Paris, en 1910.

Celui-ci aurait emprunté la bicyclette de sa propriétaire et, avec elle, il aurait pris la poudre d'escampette. Depuis on ne l'a plus revu.

Il s'agit d'une machine, au cadre émaillé bleu-ciel, aux jantes et garde-boue noirs et à la roue arrière garnie de deux pignons, dont l'un est fixe et l'autre libre.

La Sûreté recherche le fuyard.

UN JEUNE GARÇONNET ERRAIT SUR LA VOIE PUBLIQUE

De passage boulevard Gambetta, hier vers 13 h. 30, des gardiens de la paix eurent l'attention attirée par un jeune enfant de quatre à cinq ans, qui errait sur la route.

Ils l'appréhendèrent et lui demandèrent son nom ; le bambin n'ayant pu que déclarer qu'il venait de l'école du Pont-Rouge, ils le conduisirent au poste central de police.

Il s'agit d'un petit garçon aux cheveux blonds, qui portait une culotte à carreaux blancs et noirs, un maillot genre marin, bleu et saumon, des bas de sport et des souliers dégagés.

SUR SECTEUR !! Votre ancien cette maschera avec
950 fr. l'alimentation totale "HENNION" y compris valve 506
RADIO-HENNION 95, r. de Roubaix TOURCOING
et 68, Grande-Rue, à ROUBAIX

CONTRAVENTION

Pour s'être couché sur les pelouses du Parc Barbieux, MM. Marcel Courtry, 19 ans, 88, rue de Tourcoing, à Wasquehal ; C. V., 16 ans, 160, rue de Tourcoing, à Wasquehal ; Frédéric Schich, 20 ans, 15, rue Léon Allort, ont fait l'objet d'une contravention.

De même, M. Benoit Roussel, 44 ans, industriel, a été gratifié d'un procès-verbal pour avoir roulé à bicyclette dans les allées.

LA MÉDAILLE SERBE AUX A. C. DES ARMÉES D'ORIENT DE ROUBAIX ET SES CANTONS

Pour l'obtention de la médaille serbe non circulaire du ministère de la Guerre fait connaître qu'il faut adjoindre à la demande, l'autorisation de port de la médaille d'Orient. Pour ne pas se démunir de celle-ci les socitaires sont priés de faire à bref délai un duplicata de la dite certifié conforme par le commissaire de police de leur quartier.

Y ont droit, tous les anciens combattants ayant combattus avant le 11 novembre dans presque toutes les puissances d'Orient et des Dardanelles. Le secrétaire se mettra à la disposition de tous pour compléter les dossiers en cours et donner les renseignements nécessaires, dimanche 5 juillet, de 11 h. à midi, rue Pandore rue Pauvrée, à Roubaix.

Comme la remise de la médaille Serbe éprouve certaine difficultés, nous prions tous les poilus d'Orient non encore adhérents, de se faire connaître au plus tôt au secrétaire (se munir de son livret militaire). — Réunion de Commission samedi soir, à 7 h., au local habituel.

UNION NATIONALE DES EVADÉS DE GUERRE

Caisse d'Entr'aide

Les membres actifs en grève, ayant remis leur inscription sont priés de passer au siège pour retirer les bons et denrées de première nécessité, mis à leur disposition. Il est rappelé aux sociétaires non encore inscrits qu'ils peuvent le faire tous les matins en s'adressant au trésorier, 4, rue du Poys, Roubaix.

Excursion du 12 Juillet

La commission fait un pressant appel près des retardataires ; les inscriptions sont reçues jusqu'au 3 juillet dernier délai. Voyage et repas compris. Membres honoraires ou autres, prix 25 fr. Membres actifs et enfants, prix 12 fr. 50. Aux membres actifs actuellement en grève, cette journée est offerte gratuitement.

UN CONCERT PLACE DU FONTENOY

Programme du concert qui sera donné le jeudi 2 juillet, de 19 h. 30 à 21 h., place du Fontenoy, par la Fanfare cycliste du Nord-Touriste.

Les Lanciers, marche (A. Govaert) ; La Bombarde (Mastic) ; Cortège étincelant (Popy) ; Fête galante, fantaisie (Furgeot) ; Défilé Franco-Belge (A. Minet).

EMPLOIS RÉSERVÉS

M. le Préfet du Nord donne avis de la vacance d'un emploi de gardien de square à Tourcoing (arrondissement de Lille).

Le délai de 30 jours pour les déclarations de candidatures à transmettre à la Préfecture, expirera le 29 juillet 1931.

VACCINATION ANTIDIPHTÉRIQUE

Aujourd'hui jeudi 2 juillet, de 9 à 10 h., séance de vaccination gratuites, dans un local du Service d'Hygiène, rue de Cassel, 45 (Square Wibaux).

Grande Mise en Vente de CASQUETTES en tous genres à des prix extrêmement bon marché
CHOIX IMMENSE
Tous les coloris, tous les dessins à 6 fr., 7 fr. 50, 8 fr. 75, 9 fr. 50, 12 fr., 13 fr., 14 fr., 15 fr., 15 fr. 50, 16 fr., 16 fr. 50, 17 fr., 17 fr. 50, 18 fr. 50, 19 fr. 50, 22 fr. 50, 25 fr.
301, r. Jules Guesde
Maison Auguste DERRYX, Roubaix

Sociétés et Comités

UNION DES MAITRES ARTISANS DE ROUBAIX, LANNOY ET LEURS CANTONS. — Aujourd'hui jeudi, de 6 h. 1/2 à 7 h. 1/2, permanence au siège, café Pandore, 26, rue Pauvrée. Renseignements, adhésions.

CLUB SYMPHONIQUE DE L'EPEULE. — Ce soir, jeudi, à 19 h. 30, répétition générale et instructions pour l'audition du 12 juillet.

CŒCILIA ROUBAISIENNE. — Ce soir, jeudi, à 19 h., réunion de commission, au siège.

ORPHEON DES A.C. ET SOLDATS. — Demain vendredi, à 7 h. 30, répétition des chœurs qui seront exécutés à Ostende, à la fête des Fabricants et inscriptions pour ce voyage.

GROUPE FRATERNEL JEAN DELMULLE. — Ce soir, répétition générale (opérette), au Foyer des Amicales, 42, rue d'Alsace, à 19 h. 30.

GROUPEMENT ARTISANAL, 59, rue des Champs. — Aujourd'hui jeudi, réunion, à 20 h., des membres de la commission.

Ordre du jour : Exposition du meuble.

A LA BRASSERIE COOPERATIVE DE MONS-EN-BARŒUL
chacun participe aux bénéfices, au prorata de sa consommation. Qu'att